

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Responsable assistance support, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 1 (CLAUDE BERNARD), session 2023**

**Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1,**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Responsable assistance support, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 1 (CLAUDE BERNARD), au titre de l'année 2023 :

Monsieur RECH Gilles, ingénieur de recherches, président, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Madame CLERC Carole, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur POZET Lionel, ingénieur de recherches, expert, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Madame CAUCHY Laurence, ingénieur de recherches, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur CONTET-LAMBRY Fabien, attaché de l'administration de l'état classe normale, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Madame PAPINI Anne-Lyse, ingénieur de recherches, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

GAEL ASTIER

le 05/09/2023 11:29:55 +02:00

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_